



## REGLEMENT MASTERS FRANCE 2008

*Sous le patronage de la Société Centrale Canine*

### 1 - EPREUVES OPEN ROYAL CANIN 2008 :

- Organisée dans le cadre d'un concours officiel d'agility, l'épreuve OPEN-ROYAL CANIN, peut-être programmée pour les catégories SENIOR A-B-C-D et Jeunes Conducteurs A-B-C-D Classe Poussin et Junior.
- Une dotation de 4 trophées, pour les 4 vainqueurs de chacune des 4 catégories (A/B/C/D), sera attribuée au club en faisant la demande à son centre de distribution Royal Canin.

### 2 – FETES D'AGILITY ROYAL CANIN (F.A.R.) 2008 :

- Les FAR permettent aux sélectionnés, l'accès à la finale des MASTERS France d'AGILITY ROYAL CANIN, qui se déroulera sur 4 épreuves.
- Afin d'assurer le bon déroulement de ces fêtes de l'agility, nous sommes amenés à fixer une date de début et une date de clôture des engagements, qui seront indiquées sur la feuille d'engagement, pour chacune des FAR.
- Tout comme en 2007, les Fêtes d'Agility Royal Canin seront des lieux de rencontre privilégiés pour TOUS LES AGILITISTES. Ils auront ainsi, pour certains, l'occasion d'échanger leurs expériences, de les mettre en pratique, de concourir avec les meilleurs spécialistes de France et de ce fait, situer leur niveau.
- Devant le succès des FAR 2007, nous sommes amenés à limiter impérativement le nombre de participants, car, au-delà d'un certain nombre, les contraintes sont trop lourdes pour les organisateurs et les juges, et de ce fait même, pour les concurrents.
- Seuls pourront être pris en considération les **550 premiers dossiers complets, postés dans les délais fixés**, et en priorité les non-sélectionnés aux FAR précédentes. Insistons sur le mot **complet** : l'absence d'un document éliminera la candidature, l'organisateur fera retour du dossier, sans aucun recours pour le demandeur.
- **Tout désistement intervenant moins de 3 semaines avant la date de la FAR ne pourra prétendre à remboursement sauf pour les sélectionnés d'une FAR qui ont 3 jours après la FAR de sélection (jusqu'au mercredi soir suivant) pour éventuellement se désister et prétendre au remboursement de leur engagement.**
- Il n'y aura **pas d'ordre de passage** sur les 5 FAR 2008.
- Inscription par série pour la 1<sup>ère</sup> épreuve le matin même du concours. Pour la seconde épreuve, l'ordre de passage se fera dans l'ordre inverse du classement.
- **Les chiennes en chaleur peuvent prendre part au sélectif de la FAR mais ne seront pas admises sur les épreuves homologuées.**

### 3 – OBJECTIFS DES F.A.R. :

- Rassembler tous les agilitistes dans une grande Fête.
- Sélectionner les meilleurs pour participer à la grande finale annuelle des MASTERS France D'AGILITY ROYAL CANIN

#### **4 – CRITERES DE PARTICIPATION AUX F.A.R. 2008 :**

- Afin de permettre à tous les agilitistes, de participer à une grande compétition, les F.A.R. seront ***ouvertes à tous les possesseurs de licence ou carte conducteur*** délivrée par la C.N.E.A.C Seul le titulaire de la licence (ou de la carte) pourra participer et être sélectionné. ***Attention ! l'original de la licence devra être présenté au retrait des dossards sous peine de non participation.***
- Il sera ***possible de participer à plusieurs F.A.R.*** (selon les places disponibles pour les agilitistes déjà sélectionnés).
- Pour participer à une FAR 2008, le concurrent doit fournir (avec le dossier d'inscription) les **justificatifs de 2 « Excellent » ou « Très Bon »** obtenus depuis le 9 juillet 2007, **sous deux juges différents.**

#### **5 – CRITERES DE SELECTION AUX MASTERS France ROYAL CANIN :**

- Les vainqueurs de l'année précédente seront invités d'office à venir défendre leur titre . **Ils pourront participer aux FAR de l'année, dans la limite des places disponibles mais dans ce cas-là, ils remettront en jeu leur sélection.** Pour les catégories *A / B / C*, ***seront sélectionnés 12 % des concurrents présents, arrondi inférieur jusqu'à 0.5, supérieur à partir de 0.5.***
- Pour la catégorie *D*, ***seront sélectionnés les 5 premiers*** à condition d'être classé ***Excellent ou Très Bon à chaque épreuve de la FAR.***
- ***Une équipe sélectionnée se compose d'un chien et de son maître.*** Elle ne peut être modifiée après sélection et ne peut concourir que dans sa catégorie. ***Le chien déjà sélectionné avec un conducteur ne pourra l'être avec un autre conducteur.***

#### **6 – CATEGORIE JEUNES CONDUCTEURS :**

- Tous les Jeunes Conducteurs des deux classes Poussin et Junior peuvent participer à une F.A.R
- Ils passent sur les mêmes parcours que les SENIORS avec une épreuve JUMPING et une épreuve AGILITY cumulées. Les TPS seront adaptés à la classe d'âge.
- Seront sélectionnés tous les Jeunes Conducteurs qui seront classés au moins **Excellent ou Très Bon** à chaque épreuve de la F.A.R.
- Les vainqueurs de l'année précédente seront invités d'office à venir défendre leur titre. Ils peuvent cependant participer aux F.A.R sans remettre en cause leur sélection.

#### **7 – CRITERES DE PARTICIPATION DES JEUNES CONDUCTEURS :**

- Classe Poussin : Avoir une licence Poussin valide (ne pas avoir demandé la licence Junior)
- Classe Junior : Avoir une licence Junior valide (ne pas avoir demandé une licence Senior).
- Fournir les ***justificatifs de 2 « Excellent » ou « Très Bon »*** obtenus en OPEN depuis le 9 juillet 2007, **sous deux juges différents.**

**ATTENTION !** ***Un Jeune Conducteur sélectionné dans une classe Poussin ou Junior sur une FAR, ne pourra concourir à la Finale des Masters que dans cette classe.***

#### **8 – PROGRAMME D'UNE F.A.R. 2008 :**

- SAMEDI :**
- 1 – Epreuves homologuées de la S .C.C., 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> degré, réservées aux licenciés C.N.E.A.C. de la régionale organisatrice,
  - 2 – Une des 2 épreuves Senior comptant pour la sélection des Masters France.
  - 3 – Une des 2 épreuves Jeunes Conducteurs (Poussin et Junior) comptant pour la sélection des Masters France.

- DIMANCHE** : 1 – La deuxième des 2 épreuves Senior qui, cumulée avec la première du samedi, permettra d'établir le classement final et de désigner les sélectionnés des catégories A-B-C-D.
- 2 – La deuxième des 2 épreuves Jeunes Conducteurs (Poussin et Junior) qui, cumulée avec la première du samedi, permettra d'établir le classement final et les sélectionnés
- 3 - L'épreuve 3<sup>ème</sup> Degré ouverte à toute la France (nombre d'inscriptions limité).

## **9 – IMPORTANT, LE DOSSIER DE PARTICIPATION DOIT COMPRENDRE :**

- La feuille d'engagement remplie lisiblement et signée par le concurrent et le Président du club. **Une feuille d'engagement incorrectement libellée (adresse manquante ou incomplète) sera considérée comme dossier incomplet et retournée.**
- Une photocopie lisible du certificat antirabique **pour les chiens de 1ère et 2ème catégorie ou venant de l'étranger et les chiens des départements concernés par un arrêté ministériel ou préfectoral.**
- Un chèque de 14 Euros, **par chien inscrit, non agrafé avec l'engagement** à l'ordre indiqué sur l'engagement.
- Une enveloppe **par chien inscrit**, libellée à votre nom et timbrée à 0,86 euros pour confirmation de l'engagement.
- Une autorisation parentale signée pour les mineurs ou la photocopie de l'autorisation parentale jointe à la demande de licence.
- Les photocopies **lisibles** et sans rature des 2 « Excellent » ou « Très Bon » obtenus depuis le 09/07/2007, sous deux juges différents.

Votre courrier doit être affranchi correctement, et envoyé à l'adresse indiquée sur l'engagement. Aucun courrier parvenant avec surtaxe ne sera retiré à la poste.

## **10 – ELIMINATION :**

- ***Le non respect de l'environnement et du site mis à notre disposition, par un concurrent entraînera systématiquement et sans aucun recours son élimination des Masters France 2008 par l'organisation. Des ramasse-crottes vous seront remis le matin à cet effet.***
- ***L'accès aux terrains de la compétition est strictement interdit à tout concurrent et tout autre personne pendant la durée du sélectif.***
- ***De même, le non respect du règlement et des consignes dictées par les organisateurs ou un comportement non conforme au respect des individus et des chiens sur le site de la manifestation ou à proximité, entraînera l'exclusion immédiate du concurrent et sa non sélection.***
- ***La non participation à la seconde épreuve de sélection des FAR ( sauf cas de force majeure : blessure du chien ou du maître ..) entraînera automatiquement l'élimination du concurrent et son interdiction de participation à toute autre FAR 2008***
- ***Dans le cas de la dernière FAR de la saison, les concurrents concernés se verront interdire l'accès aux sélections de l'année suivante.***
- La mise à disposition des espaces d'accueil pour les camping cars, caravanes et tentes sont sous l'entière responsabilité de chacun et sous l'autorité de l'organisateur.